

Les différentes énergies renouvelables

© CEA

-  **l'énergie solaire** : l'énergie produite par le soleil
-  **l'énergie éolienne** : l'énergie dégagée par le vent
-  **l'énergie hydraulique** : l'énergie des chutes d'eau
-  **l'énergie géothermale** : l'énergie des eaux chaudes naturelles issues de la terre
-  **la biomasse** : l'énergie stockée dans la matière vivante
-  **l'énergie des déchets** : l'énergie dégagée par les déchets par fermentation ou incinération

Les énergies renouvelables constituent historiquement les premières sources d'énergies utilisées par les hommes. Fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, etc., ces énergies, par définition, se renouvellent naturellement après avoir été consommées et sont donc inépuisables (au moins sur des très grandes échelles de temps).

Au total, on peut compter sept « types » d'énergies renouvelables : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, l'énergie géothermale, la biomasse et l'énergie des déchets.

Aujourd'hui, leur utilisation est à nouveau à la hausse. Elles servent surtout à la production d'électricité mais participent également à la production de chaleur (38 % de leur utilisation en France). Au niveau mondial, les énergies renouvelables représentent environ 4,5 % de la production totale d'énergie.

La France est riche en ressources énergétiques renouvelables, avec la première forêt d'Europe occidentale, le deuxième gisement éolien et un fort potentiel hydraulique et géothermique, elle est le premier producteur et le premier consommateur d'énergies renouvelables d'Europe. Les énergies renouvelables contribuent aujourd'hui à satisfaire près de 7 % de la consommation française finale d'énergie.

© 2000-2025, rue des écoles